

PROCÈS-VERBAL

Le MERCREDI 17 juin 1959

(4)

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les Affaires indiennes se réunit à 3 heures 40 minutes de l'après-midi, sous la co-présidence du sénateur Gladstone et de M. Noël Dorion.

Présents:

Pour le Sénat: Les honorables sénateurs Boucher, Fergusson, Gladstone, Inman, MacDonald, Stambaugh.

Pour la Chambre des communes: MM. Charlton, Dorion, Fairfield, Fraser, Hardie, Henderson, Howard, Martel, Montgomery, Robinson, Stefanson.

Aussi présents: du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration: M. Laval Fortier, sous-ministre; M. H. M. Jones, directeur des Affaires indiennes; M. C. I. Fairholm, adjoint exécutif du directeur; M. R. F. Davey, directeur des services éducatifs et M. J. H. Gordon, directeur du service du Bien-être.

Une communication de M. Andrew Paull, président de la Fraternité des Indiens d'Amérique du Nord, est soumise au comité qui en discute.

Il est décidé—Que les membres du Comité prendront connaissance du mémoire soumis par M. Paull, avant que les représentants de cette organisation soient invités à comparaître devant le Comité.

Sur la motion de M. Fraser, appuyé par M. Charlton

Il est ordonné que, dans les cas où un document tout rédigé doit être soumis au comité, le secrétaire du comité fasse miméographier des copies du document et les mette à la disposition des membres du comité.

Le directeur de la division des Affaires indiennes donne lecture des réponses à certaines questions posées antérieurement. Les hauts fonctionnaires du ministère sont de nouveau interrogés sur diverses questions relatives au domaine de l'instruction.

A 5 heures et 10 minutes de l'après-midi, le comité s'ajourne jusqu'à 3 heures et 30 minutes de l'après-midi, le mardi 23 juin 1959.

Le secrétaire du Comité,
E. W. Innes.